

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CERCLE MARENGO DU 08 FEVRIER 2024

Le 8 Février 2024, les membres du conseil d'administration d'ECR Pays de la Loire CERCLE MARENGO se sont réunis de 10 heures à 16 heures 30, dans les locaux du Conseil Régional des Pays de Loire (CRO PDLL) à Angers, sur convocation du Président.

Sont présents :

Jacques BACHELIER-LUBIN, Daniel BARBAROSSA, Jean-Jacques BECOUZE, Didier BOUSSARD, Guy BRODU, Jean-Claude CARRIOT, Jacques CARTIER, Jean-Luc LAMBION, Gérard NICOL, Jean-Pierre REMARS, Claude VILLAIN.

Est absente et excusée : Annick CHEMINANT-COCHARD.

Assistent également Philippe DUMOUCCEL, coach et Roland MESLAY, adhérent, invités à la réunion.

- L'ordre du jour est le suivant :

- approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 06/12/2023,
- Fédé ECR – CA des 23/11/2023 et 06/02/2024 – compte-rendu,
- Coaching mémoire : actualités/statistiques/résultats DEC, formation des coaches,
- Cotisations 2024, adhésions en cours/radiations/nouvelle liste des adhérents, plateforme YAPLA,
- 2023 : Situation financière, projet des comptes annuels 2023,
- Budget 2024,
- 2023 : Subvention(s) /demandes en cours,
- AG 2024 en Mayenne à CRAON,
- Escapade 2024 en Sarthe,
- Voyage 2024, 2025, 2026 ?
- Complémentaire santé Via-Santé, Mutualia,
- AG, renouvellement des administrateurs,
- Agenda 2024 : mise à jour,
- Actions/Projets : idées pour 2024,
- BREC'Time,
- Commission COM : le point,
- Questions diverses

.1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 06/12/2023 (JBL)

Chaque administrateur a reçu le projet de PV. En l'absence d'observations, ce projet est approuvé à l'unanimité.

2) Fédé ECR – CA des 23/11/2023 et 06/02/2024 – compte rendu (JBL)

Le procès-verbal du CA du 23/11/2023 a été communiqué aux administrateurs ainsi que le cadre du Conseil du 06/02/2024.

Jacques Bachelier-Lubin fait un résumé du déroulement de cette réunion avec les principaux sujets traités :

- . l'impact de la circulaire CAVEC qui devient primordiale pour assurer le recrutement de nouveaux adhérents,
- . la progression du nombre d'adhérents des 19 associations membres de la Fédération ECR , qui s'élève à 2.072 au 31/12/2023, contre 1.924 au 31/12/2022, soit 148 nouveaux membres (355 entrées et 207 sorties),
- . le détail des effectifs par région ainsi que la répartition entre hommes et femmes et l'âge moyen des adhérents (75,6 ans),
- . le nombre d'abonnés au service « Francis Lefebvre », dont le Memento Fiscal (303 en 2023),
- . l'intérêt manifesté par 275 adhérents qui se sont inscrits à la conférence vidéo sur la Loi de Finances 2024 qui se déroulera le 14/02/2024, participation jugée satisfaisante,
- . les relations avec les mutuelles Via-Santé et Mutualia (cf point 10),
- . le coaching mémoire (cf point 3),
- . la mise à disposition, sur le site de la Fédération, de la revue SIC sous forme numérique, à l'ensemble des adhérents.

3) Coaching Mémoire : actualités/statistiques/résultats DEC, formation des coachs (JLL)

Jean-Luc LAMBION rappelle les activités et enjeux de cette commission et de sa valeur ajoutée en matière de soutien et d'accompagnement du mémorialiste. On note néanmoins un moindre recours au coaching de la part des mémorialistes du fait des formations pouvant exister au sein des cabinets les employant et de l'utilisation de leurs droits CPF pour solliciter des professionnels.

En terme de communication, , il y a lieu de souligner l'intérêt du coaching dont les bénéficiaires ont obtenu lors des dernières sessions une moyenne supérieure à la moyenne générale.

Des disparités très fortes entre régions existent en matière de coaching, Paris et les Pays de Loire étant les plus actives. Certaines régions sont absentes de ce processus.

En ce qui concerne l'aide au coaching des régions limitrophes (Bretagne – Poitou/Charentes), cet apport ne peut être que limité, chaque coach ayant en charge 1 dossier de mémorialiste, voire 2 pour certains.

- Coaching

Actuellement, 14 jeunes mémorialistes bénéficient du coaching mémoire, soit un dossier pour presque chacun des coachs.

Il a été mis en place un accompagnement pour les nouveaux coachs lors de leur première rencontre avec un mémorialiste faisant appel à leur assistance.

Se confirme l'intérêt d'adresser à la fin de leur stage une information aux stagiaires pour les informer de l'existence de ce service. Jacques Bachelier-Lubin est chargé de

transmettre au CRO le courrier préparé, pour son envoi par le CRO avec le certificat de fin de stage.

- relations stagiaires

Il est régulièrement constaté un manque d'anticipation de la part des jeunes mémorialistes dans le recours au coaching. C'est ainsi que fin janvier, un candidat s'est enquis d'un coach alors qu'il avait reçu l'accord sur le sujet traité (4.1 - à sa notice) depuis octobre 2023 et le CROEC avisé depuis mi-janvier de son souhait de recourir au coaching. Le Cercle Marengo a été sollicité le 29/01/2024. Le délai étant trop court, il n'a pu être donné une suite favorable à sa demande.

- résultats DEC

Jean-Luc LAMBION présente un tableau récapitulatif des résultats obtenus pour les 3 dernières années (nombre de mémorialistes admis – taux de réussite - moyennes obtenues)

Depuis 6 sessions de soutenance, la moyenne des notes obtenues par les jeunes coachés Marengo est de 12.05 pour une moyenne nationale de 11.23.

Nous avons accompagné 32 jeunes sur un total de 143 pour la région, soit 22% des candidats.

Notons que depuis 3 ans, la moyenne Marengo progresse régulièrement pour atteindre 13 sur les 2 dernières sessions.

- formation des stagiaires 2^{ème} et 3^{ème} année

JLL a présenté le calendrier des dates de présentation du coaching « Cercle Marengo » aux mémorialistes des 2^{ème} et 3^{ème} année. Ce tableau sera complété en appelant les coaches non membres du CA.

4) cotisations 2023/adhésions en cours/radiations/nouvelle liste des adhérents/plateforme YAPLA (GB et JBL)

- adhérents, cotisations

L'effectif du Cercle Marengo s'élève à 117 adhérents au 31 décembre 2023 et 124 à la date du Conseil, dont 4 qui nous ont rejoints après réception de la circulaire CAVEC.

A l'issue de l'appel de cotisation lancé courant décembre 2023, 80 règlements ont été enregistrés, en partie via la plate-forme Yapla.

Un courrier de relance sera adressé aux retardataires dans les prochaines semaines, leur précisant les différentes options qui leur sont offertes : Yapla, virement, chèque et leur rappelant que leur adhésion permet de bénéficier d'un abonnement à Francis Lefebvre à un tarif privilégié.

- plate-forme Yapla

Cet outil qui résulte d'un choix collectif de la Fédération ECR pour les petites associations est utilisée depuis plusieurs mois par les dirigeants du Cercle Marengo, essentiellement le Président et le Vice –Président. Son coût, dans la version actuelle, est de 24 €/mois.

Dans un avenir proche, il y aura lieu de constituer un « noyau dur » (membres du Bureau, responsables de commission) afin d'étendre son utilisation, étant rappelé les fonctions de YAPLA qui est une plate-forme de gestion associative :

- . gestion des adhérents,
- . gestion des événements du Cercle Marengo (informations et inscriptions aux assemblées/festivités...),
- . gestion de la trésorerie : recettes (dont l'encaissement des cotisations), paiements,
- . gestion des contacts : membres du Cercle Marengo/Fédération ECR/Ordre...),
- . support de communication via les newsletters adressés aux adhérents,
- . site Web (à construire).

Reste à définir l'étendue de l'accès aux infos et de l'utilisation qui peut en être faite entre le collège « administrateurs » et le collège « utilisateurs ».

En plus de cet aspect « gestion », cette plate-forme a également une fonction PADLET ou base de données/fichiers partagés sur des sujets d'intérêt divers avec une possibilité de mise à jour permanente.

En synthèse, on peut acter que la mise en œuvre des recommandations fédérales en matière de référentiel de gestion des associations régionales ECR continue de se mettre progressivement en place.

Pour autant, un nouveau cap, décisif, doit maintenant être franchi : Yapla doit devenir notre utilitaire du quotidien. L'objectif est donc de mobiliser en 2024 les ressources nécessaires pour atteindre le même niveau opérationnel que celui de nos collègues les plus avancés.

5) 2023 : Situation financière, projet des comptes annuels 2023.(DaB et JBL)

Les projets de documents financiers (compte de résultat-bilan 2023 et budget 2024) avaient été transmis aux membres du Conseil avec la convocation.

Daniel BARBAROSSA, Trésorier, donne des précisions sur les principaux postes du projet de comptes annuels, le résultat de l'exercice 2023 ressortant bénéficiaire de 1.360 €, alors que le budget tablait sur une perte de 1.592 €.

Cette amélioration est pour une large part consécutive à l'augmentation de la subvention du CROEC au titre du coaching (+ 1.700 €) et à des frais de déplacement moindres au titre du coaching (- 900 €).

Au 31 décembre 2023, les fonds propres de l'association s'élevaient à 15.503 €.

Le résultat du projet de budget 2024 ressort bénéficiaire de 498 €.

Le Conseil arrête les comptes 2023 et le budget 2024 sur ces bases.

La cotisation annuelle, d'un montant de 40 €, bien qu'inchangée depuis plusieurs années, est maintenue à son niveau actuel : une résolution sera présentée en ce sens à la prochaine AG.²

Est soulevée à nouveau l'idée d'une « cotisation viagère », point évoqué également au niveau de la Fédération ECR.

6) 2023 : subvention(s) - demandes en cours (JBL)

La subvention du CROEC PDLL d'un montant de 7.100 € n'était pas perçue au 31 décembre 2023.

7) AG 2024 en Mayenne à CRAON (DiB et JBL)

L'Assemblée Générale 2024 du Cercle Marengo se déroulera au Château de Craon (53400) le 11/04/2024 avec le programme suivant :

- . 09h00 – accueil des participants,
- . 09h30 - début de l'AG,
- . 11h00 – conférence sur la cybersécurité animée par un agent de la gendarmerie nationale.

Le matin, pour les accompagnants, visite du Musée du Cidre.

L'après-midi, pour l'ensemble des participants, visite du Château surnommé « le Petit Versailles de la Mayenne » (visite guidée par les propriétaires).

Sur la base d'une participation de 60 personnes, le coût serait de l'ordre de 92/93 € par personne, la participation demandée à chaque adhérent/conjoint étant limitée à 65 €. A la date du Conseil, 50 personnes s'étaient inscrites.

Seront également présents en qualité de personnalités invitées : les Président du CROEC et Vice-Président de la CRCC.

.Pour ce qui est de l'hébergement du 10/04/2024 au soir pour les participants souhaitant arriver la veille de l'AG, la convocation/invitation à l'AG qui doit être adressée aux adhérents dans les tous prochains jours intégrera un lien donnant les coordonnées des hôtels et hébergements situés à Craon et alentours.

Pour mémoire, il est rappelé que l'AG 2025 aura lieu en Vendée.

8) Escapade 2024 en Sarthe (JBL)

Jean-Pierre REMARS, en charge de l'organisation de cette sortie, fait état des pistes retenues pour cette escapade qui se déroulerait les 16 et 17 octobre 2024 :

- . hébergement au Country-Club du Mans avec dîner le 16 au soir,
- . possible réception par le Président du Département à l'Abbaye de l'Epau,
- . visite du Vieux Mans/ Musée Plantagenet,
- . visite d'une chocolaterie (Bellanger).

Les déplacements sur sites seraient opérés en autocar.

La visite de l'abbaye de l'Epau ayant été inscrite au programme de l'AG du Cercle Marengo au Mans en 2021 et une visite de chocolaterie (Réauté) ayant été effectuée à Château-Gontier en 2019, ces prévisions de programme sont susceptibles d'être modifiées.

Le programme définitif sera arrêté lors du prochain Conseil qui se tiendra en juin 2024.

Pour mémoire, l'escapade 2025 sera organisée par la Loire-Atlantique.

9) Voyage 2024 – 2025 – 2026 (JLL)

Jean-Luc Lambion fait le point sur les voyages programmés ou envisagés.

. Irlande (14-21 juin 2024)

Les participants au nombre de 22 quitteront Nantes sur un vol Aer Lingus à destination de Dublin, le 14 juin à 16h35 et reviendront le 21 juin à 15h55.

Reste à préciser le programme de la dernière journée à Dublin.

. Italie – Les Pouilles (19-26 septembre 2025)

Les grandes lignes du programme en cours de finition par l'agence de voyages Eden, à laquelle nous avons eu recours pour la Grèce et l'Irlande, peuvent être résumées comme suit :

- 1^{er} jour - vol direct Nantes/Brindisi (vol direct 2h40) et transfert hôtel à Bari,
- 2^{ème} jour - Trani - Castel del Monte,
- 3^{ème} jour - Bari - visite fabrique de pâtes,
- 4^{ème} jour - Altamura - Matera et ses habitations troglodytiques - changement d'hôtel,
- 5^{ème} jour - Alberobello,
- 6^{ème} jour - Tarente - port, musée, - Lecce,
- 7^{ème} jour – Locorotondo classé parmi les plus beaux villages d'Italie - Polignano A Mare,
- 8^{ème} jour - Brindisi et retour sur Nantes.

Une présentation de ce voyage sera faite lors de l'AG d'avril prochain.

Le prix par personne devrait être de l'ordre de 1.900 €. Le programme définitif sera adressé pour inscription courant septembre/début octobre prochain.

Des contacts sont en cours avec une autre agence afin de comparer les programmes et les coûts en résultant..

. 2026

Après deux années consécutives avec des destinations vers des pays du Sud de l'Europe, il pourrait être envisagé un voyage vers le Nord de l'Europe, sous forme de croisière fluviale.

Lors de l'assemblée d'avril prochain, un questionnaire/sondage sera soumis aux participants afin de connaître leurs préférences/centres d'intérêt.

10) Complémentaire santé Via-Santé, Mutualia (JBL)

Les réévaluation des cotisations 2024 varient de 8 à 16 % suivant les mutuelles et les contrats souscrits :

- . Via-Santé - ancien contrat VS 2520 : augmentation de 15 %, soit 163.32 €/mois pour une personne seule (154 adhérents ECR au 31/10/2023),
 - nouveau contrat VS 3309 : augmentation de 8 %, la cotisation variant en fonction de l'âge de l'adhérent et du niveau de garanties (25 adhérents ECR),
- . Mutualia - augmentation variant de 8 à 16 %, suivant le niveau de garanties, sans critères d'âges (134,72 €/mois et 16 % pour le niveau 4).

La Fédération ne dispose pas d'information sur le nombre d'adhérents ayant souscrit le contrat Mutualia.

Des contacts sont en cours avec deux autres mutuelles pour élargir l'offre. Par ailleurs, le site internet de la Fédération va être mis à jour afin d'y faire figurer les prestations offertes par ces différentes mutuelles.

11) AG, renouvellement des administrateurs (JBL)

Lors de la prochaine AG, les mandats de plusieurs administrateurs arrivent à échéance : Jacques BACHELIER-LUBIN, Guy BRODU, Daniel BARBAROSSA, Jacques CARLIER et Jean Claude CARRIOT.

Jacques BACHELIER-LUBIN et Guy BRODU solliciteront le renouvellement de leur mandat.

Deux adhérents sont candidats à un poste d'administrateur : Philippe DUMONCEL et Roland MESLAY.

Les fonctions de Trésorier et de Secrétaire seraient assurées respectivement par Jean-Pierre REMARS et Annick CHEMINANT-COCHARD

12) Agenda 2024 : mise à jour (JBL)

Les dates suivantes sont arrêtées ou rappelées :

AG du Cercle Marengo à Craon (Mayenne) le 11/04/2024, suivie d'un CA,

CA à Angers le 27/06/2024 (10h – 16h),

Séance de travail YAPLA le 23/05/2024 (10h-16h) pour les membres du Bureau (Président-Vice-Président-Trésorier-Secrétaire) et ainsi que de Claude VILLAIN,

AG du CROEC à Laval le 11/07/2024,

CA Fédération ECR le 04/04/2024.

13) Actions/projets : idées pour 2024 (JBL/Tous)

Ce point sera revu lors du prochain Conseil.

14) BREC'Time (JBL)

Le numéro de Janvier 2024 qui consacre deux pages (40/41) au Cercle Marengo comprend un article relatif aux activités et services de notre association au profit des adhérents et des jeunes (coaching) et le témoignage d'un mémorialiste sur le déroulement de sa soutenance de mémoire.

Dans le prochain numéro, une série de témoignages devrait y figurer.

16) Commission COM : le point (JBL/CV)

Ce point sera revu lors d'un prochain Conseil.

17) Questions diverses

Est évoquée l'éventuelle modification du taux de remboursement des frais de déplacement.

Le taux actuel de l'IK est de 0,50 €, son relèvement ayant été acté notamment pour faire face à l'augmentation du prix des carburants.

Ces prix à la pompe ayant tendance à baisser, il est décidé de ne pas modifier le taux de remboursement pour 2024.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé, après lecture par le président et un administrateur.